

Juin 1986

Appel pour la création d'un
Syndicat national de généralistes

Au cours de ces dernières années, par le fait des bouleversements macro-économiques et de leurs conséquences sur notre système médico-social, notre profession s'est trouvée confrontée à un certain nombre de difficultés jusque là latentes.

La prise de conscience de ces difficultés par l'immense majorité des Médecins Généralistes est effective depuis deux ans et consensuelle sur trois points.

I La précarité de la Médecine Générale

1°) Précarité matérielle :

- relative actuellement avec une légère diminution du nombre d'actes par praticien et un tassement du pouvoir d'achat encore tolérable, bien que diversément ressenti.

- plus aigue à court terme par le fait de la démographie médicale (hypothèse basse 30 000 installations nouvelles au cours des 5 prochaines années).

2°) Précarité existentielle :

La formidable expansion des deux autres grandes composantes du système de santé (Médecine Hospitalière et Médecine Spécialisée) s'est effectuée au détriment de la Médecine de premier recours. Il n'y a pas un seul champ d'intervention traditionnel de la Médecine Générale qui ne lui soit aujourd'hui contesté.

II L'inadaptation des structures professionnelles existantes

1°) Les deux syndicats médicaux représentatifs C.S.M.F. - F.M.F.

La bi- appartenance des syndicats verticaux de spécialistes fausse la représentativité syndicale des médecins au détriment des généralistes de façon définitive.

Ces deux syndicats ne peuvent plus prétendre représenter la Médecine Générale.

2°) Les autres formations syndicales ou associatives :

qu'elles aient une vocation purement technique (F.M.C., Enseignement, Recherche) ou qu'elles aient une vocation plus large, chacune d'entre elles a atteint aujourd'hui les limites de son influence sur la destinée de la profession.

III Nécessité d'une structure syndicale nouvelle à vocation globalisante dotée de deux aptitudes essentielles.

1°) Aptitude à représenter les médecins généralistes dans leur ensemble quelle que soit leur forme d'exercice, et la Médecine Générale dans tous ses aspects des plus concrets aux plus théoriques, afin d'offrir à nos partenaires un interlocuteur unique.

2°) Aptitude à défendre les intérêts matériels et moraux de tous les généralistes ainsi que la place et le rôle de la Médecine de premier recours dans notre Système de Santé.

Ce consensus doit impérativement se concrétiser car nous sommes tous conscients que notre profession va aborder une voie historique de son évolution.

La plupart des signataires de ce manifeste sont des militants connus pour leur engagement au service de la Médecine Générale depuis plusieurs années.

Que ce soit dans le domaine de la F.M.C., de l'Enseignement, de la Recherche, de la Vie Associative ou dans le domaine Syndical, ils ont tous fait la preuve de leur compétence et de leur dévouement.

Se sont joints à eux, leurs futurs confrères actuellement internes en Médecine Générale.

Ensembles, nous lançons un appel solennel pour la constitution d'un Syndicat de Généralistes.

Dans les semaines qui suivront, chaque département devra constituer son syndicat.

Certaines structures existent déjà et sont autonomes : Sections Départementales du M.A.G, anciens Syndicats Départementaux F.N.O.F. Il faut les utiliser. D'autres existent, mais n'ont pas leur autonomie : Collèges de Généralistes C.S.M.F et F.M.F, ils devront l'acquérir.

Le temps n'est plus de se réfugier dans un individualisme et un isolement suicidaire.

Chaque Médecin Généraliste est aujourd'hui interpellé personnellement et a le devoir de répondre à cet appel.

Cette étape départementale est le préambule indispensable à la constitution d'un important Syndicat National de Généralistes dans la diversité des opinions, mais aussi dans la nécessaire clarté des choix

essentiels:

1°) Une Médecine Générale reconnue à l'Université à égalité avec les autres disciplines (Cf plate-forme commune signée par les deux syndicats d'Internes en Médecine Générale : S.N.I.M.G et U.N.A.N.I.M.)

2°) Une Médecine Générale de qualité et d'accès facile à toute La consultation et la visite constituent des biens médicaux de première nécessité. Les Confrères ne doivent pas se laisser abuser par ceux qui proposent un moindre remboursement "du petit risque" au profit d'une prise en charge complète du "gros risque". Or en médecine il n' y a pas de petit risque.

Cela signifie en clair, que l'on remboursera moins les actes du Généraliste pour permettre aux actes techniques cotés en K et en Z de continuer à se développer.

3°) Participation de la Médecine Générale es qualité à toutes les Commissions officielles et administratives qui ont en charge l'élaboration de la politique de santé, ainsi qu'aux Conseils d'Administration des Caisses d'Assurances Maladie.

4°) Une Médecine Générale rénumérée à sa juste valeur et pour la totalité de ses fonctions (Champs d'intervention traditionnel et nouveaux champs d'activité.)

5°) Le développement d'une politique incitative à une F.M.C. de qualité.

6°) La plupart de ces choix essentiels doivent être garantis par un Cadre Conventionnel Spécifique et Unique concernant l'ensemble des structures de Soins de premier recours, et négocié avec l'ensemble des Partenaires Sanitaires et Sociaux concernés.

Enfin, il serait paradoxal de revendiquer la reconnaissance d'un exercice global de la Médecine Générale, et de nier à un autre niveau que les problèmes de santé doivent être aussi abordés dans leur globalité.

C'est dire que nous croyons nécessaire de développer le dialogue avec l'ensemble des Médecins (Spécialistes, Hospitaliers, Salariés, Administratifs) pour garder sa cohérence à un Système de soins, dont la vocation est bien évidemment de servir au mieux la santé des usagers. Mais dans le contexte actuel, la création d'une organisation de Généralistes puissante et représentative est le préalable à la Constitution d'un Syndicat transcatégoriel digne et efficace.

F BAUMANN : Président de le S.F.T.G
R.BOUTON : Secrétaire Générale du M.A.G
J. de BUTLER : Président du Collège des
Enseignants de Médecine Générale
F. de LAMOTTE : Président de l'U.N.A.N.I.M
P. JACOT : Vice Président de la S.F.M.G
N. RENAUD : Présidente du M.A.G
A.VIENNET : Ex Prédidente de l'U.N.O.F
B. WOLF : Secrétaire général du Collège des
Enseignants de Médecine Générale.